

## Conseil municipal n° 2 du 24 Février 2012

Conseillers	Pres.	Ab.Ex	Ab.NEx	Procuration
Béat SALADIN		X		
Louis PERRIN	X			
Chantal HECHT	X			
Christel DUCHET	X			
Fabrice INVERNIZZI			X	
Ludovic MARGUIER			X	
Frédéric BERNARD	X			
Jérôme POTHIER			X	
Alexandra BERNARD	X			
Laetitia PETRIGNET	X			

**Secrétaire:** Alexandra BERNARD

### Ordre du jour:

- Vote comptes administratifs commune et assainissement
- Vote affectation du résultat 2011
- Vote compte de gestion commune
- Vote compte de gestion assainissement
- Vote compte de gestion CCAS
- Devis restauration vitraux église

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 24/02/2012

Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	6
-votants	6
-absents	4
-exclus	0

L'an deux mille douze, le 24 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L,**

**ABSENTS EXCUSES : SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER J, MARGUIER L**

Date de  
convocation :  
18/02/2012

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
02/03/2012

*Madame Le Maire présente les Comptes Administratifs 2011 :*

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2011**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote le compte administratif de la commune pour l'année 2011 comme suit :

Voté avec : 5 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention  
Madame Le Maire ne vote pas le compte administratif

**OBJET :**  
**Vote comptes**  
**administratifs**  
**2011**

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2011**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote le compte administratif assainissement pour l'année 2011 comme suit :

Voté avec : 5 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention  
Madame Le Maire ne vote pas le compte administratif

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie

Pour extrait conforme :



70106  
Code INSEE

BUFFIGNECOURT  
Commune

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DUCHET Christel, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 141 298.02 €  
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	10		
Nombre de membres présents :	6		
Nombre de suffrages exprimés :	6		
VOTES : Contre	0	Pour	6

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	84 412.56 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	56 885.46 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	<b>141 298.02 €</b>
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	
D 001 (besoin de financement)	24 831.64 €
R 001 (excédent de financement)	0.00 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u>	
Besoin de financement	26 000.00 €
Excédent de financement (1)	0.00 €
<b>Besoin de financement F = D + E</b>	<b>50 831.64 €</b>
<b>AFFECTATION = C = G + H</b>	<b>141 298.02 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	50 831.64 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	90 466.38 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : \_\_\_\_\_, subvention : \_\_\_\_\_ ou autofinancement : \_\_\_\_\_

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par DUCHET Christel, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/02/2012 et de la publication le 24/02/2012.

A Buffignecourt, le 24/02/2012



DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de conseillers	
-en exercice	10
-présents	6
-votants	6
-absents	4
-exclus	0

Séance du 24/02/2012

L'an deux mille douze, le 24 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L,**

**ABSENTS EXCUSES : SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER J, MARGUIER L**

Date de  
convocation :  
18/02/2012

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
02/03/2012

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011 : Commune**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame DUCHET Christel :

Après s'être fait présenter le compte de gestion commune de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur DEROY Marc, Receveur Municipal, accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

**OBJET :**  
**Vote compte de**  
**gestion**  
**Commune**  
**2011**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant :

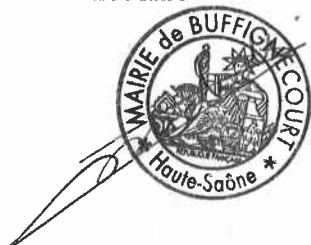
- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2011, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2011 du budget commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire



Pour extrait conforme :



DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune  
BUFFIGNECOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 24/02/2012

L'an deux mille douze, le 24 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	6
-votants	6
-absents	4
-exclus	0

Date de  
convocation :  
18/02/2012

Date d'affichage :  
02/03/2012

**OBJET :**  
Vote compte de  
gestion  
Assainissement  
2011

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F,  
BERNARD A, PETRIGNET L,**

**ABSENTS EXCUSES : SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER J, MARGUIER L**

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011 : ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame DUCHET Christel :

Après s'être fait présenter le compte de gestion assainissement de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur DERROY Marc, Receveur Municipal, accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2011, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2011 du budget assainissement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire



Pour extrait conforme :



DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du 24/02/2012

L'an deux mille douze, le 24 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	6
-votants	6
-absents	4
-exclus	0

Date de  
convocation :  
18/02/2012

Date d'affichage :  
02/03/2012

**OBJET :**  
**Vote compte de**  
**gestion CCAS**  
**2011**

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F,  
BERNARD A, PETRIGNET L,**

**ABSENTS EXCUSES : SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER J, MARGUIER L**

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011 : CCAS**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame DUCHET Christel :

Après s'être fait présenter le compte de gestion CCAS de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur DEROY Marc, Receveur Municipal, accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2011, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

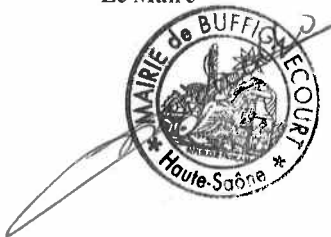
Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2011 du budget CCAS.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :



DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du 24/02/2012

Nombre de conseillers	
-en exercice	10
-présents	6
-votants	6
-absents	4
-exclus	0

L'an deux mille douze, le 24 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F,  
BERNARD A, PETRIGNET L,**

**ABSENTS EXCUSES : SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER J, MARGUIER L**

Date de  
convocation :  
18/02/2012

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
02/03/2012

Madame Le Maire rappelle la délibération du 16/09/2011 qui acceptait le devis de l'établissement A JOST pour la somme de 4895.11 € TTC pour la restauration des vitraux de l'église. Depuis ce dernier, plusieurs vitraux ont été cassés suite aux différentes tempêtes d'ou la raison d'un nouveau devis.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le devis de l'établissement A JOST pour la somme de 5675.98 € TTC pour la remise en état des vitraux de l'église.

**OBJET :**  
**Devis**  
**restauration**  
**vitraux de**  
**l'église**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie

Pour extrait conforme :

